



Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 30 janvier 2025 (PV-CX694)

12h

Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeure Sonia El Euch, présidente

Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)

Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence

Professeure Lyson Marcoux, secrétaire (congé de maladie)

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX694-30-01-2025-00

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 janvier 2025 (CX693)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des membres du comité exécutif
 1. Secrétariat
 2. Trésorerie
 3. VPSC
 4. VPAU
 5. VPAS
 6. VPRT
 7. Présidence
7. Modifications aux règles régissant le FDP
 1. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnelle (FDP)
 2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnelle (FDP)
8. Chantier sur les structures de gestion académique
9. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 6 février 2025
10. Huis clos – Gestion des ressources humaines
11. Date de la prochaine réunion régulière : 13 février 2025
12. Clôture de la réunion

CX694-30-01-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues.

CX694-30-01-2025-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 694^e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX694-30-01-2025-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 janvier 2025 (CX693)

PV-CX693-16-01-2025

La Présidente présente le procès-verbal de la 693^e réunion du comité exécutif tenue le 16 janvier 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 693^e réunion du comité exécutif tenue le 16 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX694-30-01-2025-04 Affaires découlant

La Présidente parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La conseillère à l'analyse des conditions de travail des professeur.es et à la mobilisation des membres à la FQPPU, Nil Ataogul, se joindra aux membres du comité exécutif le 20 mars pour échanger sur les projets en cours à la FQPPU et les ressources mises à la disposition des syndicats membres.

CX694-30-01-2025-05 Correspondance et information

Courriel reçu le 23 janvier de Professeure Noémi Cantin, Département d'ergothérapie, demandant au Syndicat de transmettre un courriel à l'ensemble des professeur.es pour les inviter à participer à un *flash mob* dans le cadre de la semaine de prévention du suicide. La demande a été acceptée par l'exécutif.

Courriel reçu le 30 janvier du Directeur du Service des ressources humaines, M. Mathieu Desjardins, en suivi de la lettre de l'Intersyndicale des personnels envoyée le 29 novembre concernant la rénovation du local 1119 Ringuet (*cf. PV-CX692-15-12-2024-06.7*).

CX694-30-01-2025-06 Rapport des membres du comité exécutif

1. Secrétariat

(absence)

- La Présidente demande s'il est pertinent de désigner une personne pour agir à titre de secrétaire suppléant.e. Après discussions, les membres du comité exécutif conviennent qu'en raison de l'évaluation médicale mensuelle de l'état de santé de la secrétaire élue et par conséquent de l'imprévisibilité de la période de la suppléance, et que les *Statuts* ne prévoient pas de processus de

désignation d'une suppléance, il n'est pas essentiel de désigner une suppléance au poste de secrétaire.

2. Trésorerie

- Le Trésorier présentera ses propositions de modifications aux règles régissant le FDP au point 7 de cet ordre du jour.

3. Vice-présidence aux services à la collectivité

- Rien à signaler.

4. Vice-présidence aux affaires universitaires

- Une réunion de la commission des études se tiendra le 4 février 2025. Il sera notamment question de l'arrêt du processus de nomination au poste de doyen.ne des études. L'administration privilégie la recherche d'un intérimaire en raison du chantier institutionnel sur les structures de gestion académique qui viendra modifier l'organigramme de l'UQTR. Le sujet a fait l'objet d'un point à la réunion du conseil d'administration le 27 janvier 2025.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Rencontre avec le Vice-recteur aux études et à la formation, M. Adel Dahmane, concernant les critères utilisés pour l'octroi des dérogations aux responsables de programmes. Les discussions se poursuivent (*cf. PV-CX692-05-12-2024-06.5*).
- Rencontre du nouveau comité conjoint santé et sécurité au travail pour évaluer la salubrité des lieux le 28 janvier 2025. Le Département de chiropratique sera rencontré pour discuter de la situation et pour rendre les lieux adéquats (*cf. PV-CX692-05-12-2024-06.5*).
- Un professeur s'est vu annuler un cours. La VPAS est en attente de la décision de l'administration qui a pigé dans la réserve du professeur.
- Dans le dossier de l'équité salariale, rencontre de la VPAS avec deux (2) firmes de consultants pour solliciter leur service. La VPAS indique que les firmes approchées ne répondent pas aux attentes du Syndicat.
- La VPAS avance que l'administration tergiverse dans le dossier des remboursements de la cotisation professionnelle des professeur.es en chiropratique en prétextant ne pas détenir tous les documents pour bien se positionner. La VPAS réfléchit à procéder elle-même aux calculs nécessaires.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- La VPRT indique que l'administration a octroyé 14 contrats de travail d'une durée de 30 mois en raison des dates d'embauches, alors que la convention collective prévoit 36 mois. Des lettres d'entente devront être signées pour régulariser la situation.
- Un cours en ligne contingenté à 60 étudiant.es s'est vu transformé en inscription illimitée avec pour résultat 385 inscriptions. De plus, le cours se donne les trois (3) sessions, et qu'il a été refusé que durant la session d'été le cours se donne sur deux (2) mois, l'administration a signifié à la professeure concernée qu'elle n'aurait plus que deux (2) semaines de vacances estivales.
- Une rencontre est prévue avec la professeure ayant obtenu six (6) dérogations pour discuter de ses attentes (*cf. PV-CX692-05-12-2024-06.6*).
- Une professeure ayant un enfant de moins de 2 ans n'a pu bénéficier de l'allègement de sa tâche. Le fait qu'elle avait un enfant n'avait pas été identifiée,

car elle utilise la couverture d'assurance de son conjoint. La direction du Service des relations de travail, Me Houda Souissi, fera le suivi pour régulariser la situation.

- Rencontre à venir le 3 février 2025 entre la VPRT, l'administration et la linguiste concernant la rédaction épiscopale de la convention collective 2022-2027.
- Une lettre d'entente sera signée concernant une demande d'admissibilité d'une professeure à une année d'étude et de recherche.
- Le Service des finances est encore à faire des vérifications concernant le calcul de la tâche au retour d'un congé de maternité. Le Trésorier proposera son aide au Service des finances.
- La VPRT souligne qu'elle est sans nouvelle du processus d'affichage des postes.

7. Présidence

- Participation à la rencontre du Comité institutionnel sur la santé et sécurité. Cette première rencontre consistait à jeter les bases du fonctionnement des travaux de ce comité. Une charte de fonctionnement sera produite.
- Rencontre avec l'administration concernant le chantier institutionnel sur les structures de gestion académique le 27 janvier, en compagnie de plusieurs membres du comité exécutif.
- Rencontre avec le recteur, M. Christian Blanchette, le 29 janvier, en compagnie de plusieurs membres du comité exécutif, concernant le renouvellement de son mandat. Le recteur a résumé son premier mandat et fait le comparatif de l'état de l'UQTR avant son arrivée avec sa situation actuelle. Plusieurs questions ont été posées concernant la tâche professorale, l'application et le respect de la convention collective et le projet de chantier institutionnel sur les structures de gestion académique.

CX694-30-01-2025-07 Modifications aux règles régissant le FDP

La Présidente invite le Trésorier à présenter le point.

1. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnelle (FDP)

Le Trésorier rappelle avoir présenté les propositions de modifications à la règle 8 lors de la précédente réunion du comité exécutif (cf. PV-CX693-16-01-2025-08) et d'avoir demandé à ses collègues de lui faire part de leurs commentaires.

Le Trésorier présente une nouvelle proposition de modifications.

Après discussions, la Présidente fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	l'article 6.3 a. des <i>Statuts</i> du SPPUQTR stipulant que le conseil syndical adopte les règles et les politiques du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	la <i>Règle 8 régissant l'utilisation du Fonds de défense professionnelle (FDP)</i> ;
CONSIDÉRANT	la proposition de modifications du comité d'étude du FDP ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical d'adopter les modifications présentées à la *Règle 8*

régissant l'établissement de la valeur cible et l'utilisation du Fonds de défense professionnelle (FDP).

Adoptée à l'unanimité.

2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnelle (FDP)

Le Trésorier présente une modification à apporter à la règle 3.

Après discussions, la Présidente fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	l'article 6.3 a. des <i>Statuts</i> du SPPUQTR stipulant que le conseil syndical adopte les règles et les politiques du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	la <i>Règle 3 régissant la gestion du Fonds de défense professionnelle</i> ;
CONSIDÉRANT	la proposition de modifications du comité d'étude du FDP ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical d'adopter les modifications présentées à la *Règle 3 régissant la gestion du Fonds de défense professionnelle (FDP)*.

Adoptée à l'unanimité.

CX694-30-01-2025-08 Sondage sur la santé et le mieux-être

La Présidente invite la VPSC à présenter le point.

La VPSC mentionne que le Vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, a invité la communauté universitaire à répondre à un questionnaire sur la santé et le mieux-être au travail. Un sondage qui vise à mieux comprendre les réalités vécues par chaque groupe d'emploi dans leur milieu de travail. La directrice du Service du développement humain et organisationnel, Mme Julie Laforme, a invité les différents syndicats et associations de l'UQTR à encourager leurs membres à répondre à ce sondage.

Les données recueillies peuvent être utilisées à des fins de recherches si la personne complétant le questionnaire accepte le partage de ses réponses. Les membres du comité exécutif soulèvent des préoccupations en matière d'éthique, de la sécurité de la plateforme utilisée et de l'anonymat de la personne complétant le sondage. La VPSC indique qu'un projet de recherche secondaire basée sur des données anonymes ne nécessite l'accord des participants, offrir l'option n'étant pas requis selon l'EPTC2, le faire c'est faire preuve de transparence.

Le CAU mentionne qu'il est possible pour une personne de compléter plusieurs fois le questionnaire. La VPSC fera des vérifications auprès des responsables de la mise en place du questionnaire.

CX694-30-01-2025-09 Chantier sur les structures de gestion académique

La Présidente présente les différents éléments présentés à la rencontre avec l'administration le 27 janvier 2024 et avec le recteur le 29 janvier 2024.

Le chantier est inscrit comme une priorité institutionnelle dans la Planification stratégique 2020-2025 de l'UQTR. Les chargés de projets sont la professeure Caroline Couture et le vice-recteur à la recherche et à la création, M. Sébastien Charles.

Deux modèles sont présentement à l'étude, soit le regroupement académique et le regroupement administratif. La VPAU précise que ces deux modèles ne sont pas présentés dans une forme définitive.

La Présidente mentionne que les modèles ne feront aucunement l'objet d'un vote auprès de la communauté. Cette préoccupation a été soulevée aux deux rencontres. L'administration de l'UQTR soumettra le projet au conseil d'administration au mois de juin, puis une période de transition se déploiera durant l'année 2025-2026.

La VPAU présentera un portrait des travaux du chantier à la réunion du conseil syndical du 6 février.

Le Syndicat réitérera auprès de l'administration l'importance de soumettre le projet au vote de la communauté.

CX694-30-01-2025-10 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 6 février 2025

La Présidente présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 6 février 2025.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS369)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Modifications aux règles régissant le FDP
 1. Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnelle (FDP)
 2. Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnelle (FDP)
6. Chantier sur les structures de gestion académique
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024 (PV-CS368)
9. Dépôt de documents
 1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX692 et PV-CX693)
10. Questions diverses
11. Date de la prochaine réunion régulière : 13 mars 2025
12. Clôture de la réunion

CX694-30-01-2025-11 Huis clos – Gestion des ressources humaines

La Présidente invite le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère aux relations de travail à se retirer de la réunion.

La Présidente déclare le huis clos à 15 h 37.

CX694-30-01-2025-12 Date de la prochaine réunion

La Présidente rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 13 février 2025.

CX694-30-01-2025-13 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Sonia El Euch
Présidente de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion